



BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION**

**Prix d'Excellence de la recherche scientifique :
Manuel de procédures**

Table des matières

Introduction	3
1. PRESENTATION DU PRIX	3
1.1. Objectif.....	3
1.2. Domaines.....	4
1.3. Composition du Prix par domaine.....	4
1.4. Les Prix spéciaux.....	4
1.5. Le Comité d'organisation du Prix	4
2. DE LA CANDIDATURE	5
2.1. Appel à candidature.....	5
2.2. Conditions de candidature	5
2.2.1. Nationalité des candidats.....	6
2.2.2. Validité des œuvres	6
2.3. Composition du dossier de candidature.....	6
2.4. Dépôt du dossier.....	7
3. DE LA SELECTION.....	7
3.1. La procédure.....	7
3.1.1. Les critères d'éligibilité.....	7
3.1.2. Grilles d'évaluation par domaine	7
3.1.3. Les domaines scientifiques des travaux	14
3.1.4. Nouveauté, originalité, impact	14
3.2. L'évaluation.....	14
4. DE LA PROCLAMATION DES RESULTATS ET DE LA REMISE DU PRIX.....	15
Conclusion.....	15
Annexes : fiches de candidatures	16
Annexe 1 : fiche de candidature Prix d'Excellence.....	17
Annexe 2 : fiche de candidature Prix spécial femme	26
Annexe 3 : fiche de candidature Prix spécial jeune.....	35

Introduction

La recherche scientifique s'impose comme un facteur de progrès et de développement des nations. En effet, les pays qui ont atteint un haut niveau de développement sont ceux qui ont maîtrisé ce levier indispensable et ont exploité au maximum les résultats de recherches pour apporter des réponses adéquates aux nombreux défis de développement.

Au Burkina Faso, l'une des missions du ministère en charge de la recherche scientifique est de fédérer l'action des acteurs de la recherche scientifique et de l'innovation (RSI) afin de produire des connaissances qui répondent aux défis de développement.

Malgré des difficultés budgétaires et des contraintes diverses, le Gouvernement burkinabè a doté le secteur de la recherche et de l'innovation du Fonds national de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) en vue d'assurer le financement durable dudit secteur pour une meilleure contribution de la recherche au développement socioéconomique du pays.

Néanmoins, des inquiétudes demeurent quant à l'avenir de la recherche scientifique : vieillissement du personnel de la recherche, faible engouement de la jeunesse pour les métiers de la recherche, fermeture des séries scientifiques dans certains établissements, vétusté des infrastructures et des équipements....

Aussi, le Gouvernement du Burkina Faso a-t-il décidé de faire de la recherche scientifique et de l'innovation un des moteurs de la transformation structurelle de l'économie. Les projets de création de pôles d'excellence de la recherche scientifique et de trois technopoles, l'élaboration de programmes nationaux fédérateurs de recherche, la création d'unités mixtes de recherche et le renforcement des capacités humaines à travers le recrutement de jeunes chercheurs et l'encouragement à l'excellence participent de cette volonté.

Dans cette dynamique, le gouvernement a institué par décret en 2017 un Prix d'Excellence de la recherche scientifique (n°2017-1186/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 04 décembre 2017).

1. PRESENTATION DU PRIX

Conformément au Décret N°2017-1186/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 04 décembre 2017 portant institution d'un Prix d'Excellence de la recherche scientifique, il est institué un Prix d'Excellence de la recherche scientifique pour la promotion de la recherche scientifique au Burkina Faso.

1.1. Objectif

Le Prix d'Excellence de la recherche scientifique a pour objectif de « récompenser les travaux de recherche scientifique d'un individu ou d'une équipe pouvant contribuer de manière significative au progrès de la science ainsi qu'au développement économique, social et culturel du Burkina Faso ».

Il vise particulièrement à susciter l'émulation dans le domaine de la recherche scientifique, à travers la reconnaissance de l'excellence dans la communauté scientifique nationale burkinabè.

1.2. Domaines

Le Prix d'Excellence de la recherche scientifique couvre les domaines suivants :

- Sciences de la Santé ;
- Sciences et Technologies ;
- Sciences Agricoles et Environnementales ;
- Sciences Juridiques, Politiques, et de l'Administration ;
- Sciences Économiques et de Gestion ;
- Sciences de l'Homme et de la Société ;
- Lettres, Langues, Arts et Communication ;
- Sciences de l'Éducation et de la Formation.

1.3. Composition du Prix par domaine

Le Prix d'Excellence de la recherche scientifique est composé d'un certificat /attestation, d'un trophée et d'une allocation financière d'un montant de dix millions (10 000 000) de F CFA.

1.4. Les Prix spéciaux¹

Des prix spéciaux sont décernés aux jeunes² et aux femmes de la communauté scientifique.

Ordre de mérite	Montant de l'allocation financière (FCFA)
Prix jeune	1 000 000 FCFA
Prix femme	1 000 000 FCFA

D'autres prix spéciaux peuvent être attribués.

1.5. Le Comité d'organisation du Prix

Le **Comité d'organisation** du Prix d'Excellence de la recherche scientifique est composé d'une cellule de coordination, d'un jury, d'une commission Logistique et Finances, d'une commission Communication et Protocole et d'une commission Sécurité.

La cellule de coordination, présidée par le Ministre en charge de la recherche scientifique coordonne les activités des différentes commissions, sélectionne les domaines à primer pour chaque édition et produit le rapport général du Prix d'Excellence de la recherche scientifique.

¹ A partir de la troisième édition, le montant de l'allocation financière de chaque Prix spécial passe de 1 000 000 de FCFA à 3 000 000 de FCFA.

² 40 ans au plus.

Le secrétariat du Comité d'organisation du Prix assure l'élaboration, la publication de l'appel à candidature et la réception des dossiers de candidature et toute autre tâche à lui confiée par le comité d'organisation du Prix.

Le secrétariat est assuré par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DGRSI).

Le Jury est chargé de l'évaluation des dossiers de candidature et de l'attribution d'un Prix d'Excellence de la recherche. Il est mis en place par arrêté.

La commission Logistique et Finances est chargée de l'organisation matérielle et financière du Prix de l'Excellence de la recherche scientifique.

La commission Communication et Protocole est chargée d'assurer la visibilité du Prix d'Excellence de la recherche scientifique, de l'accueil et de l'installation des invités.

La commission Sécurité est chargée d'assurer la sécurité des personnes et des biens lors de la cérémonie d'attribution du Prix d'Excellence de la recherche scientifique.

Le fonctionnement du comité d'organisation est régi par un arrêté pris à chaque édition.

2. DE LA CANDIDATURE

2.1. Appel à candidature

Un appel à candidature ouvert est publié par le ministère en charge de la recherche scientifique. Cet appel qui est le dispositif d'expression de la demande de candidature au Prix d'Excellence de la recherche scientifique précise les domaines concernés, les conditions d'éligibilité, les critères, le processus de sélection, la période et le lieu de dépôt, la composition du dossier, ainsi que les prix à décerner.

2.2. Conditions de candidature

Le Prix d'Excellence de la recherche scientifique est ouvert à tout acteur de la communauté scientifique nationale.

Pour la candidature au Prix d'excellence de la recherche scientifique le niveau doctorat unique, ou tout autre diplôme jugé équivalent est requis. Quant aux Prix spéciaux, le niveau minimum requis est le master, le doctorat de spécialité ou tout autre diplôme jugé équivalent.

NB : (i) *Toute œuvre protégée en compétition est un atout.*

(ii) *Tout candidat dont l'œuvre est susceptible de bénéficier d'un droit de propriété intellectuelle doit prendre les dispositions nécessaires avant la soumission de son dossier.*

(iii) La protection des œuvres en compétition est de la responsabilité exclusive des candidats et/ou de leurs institutions.

2.2.1. Nationalité des candidats

Peuvent être candidats les burkinabè et les non-nationaux résidant et exerçant au Burkina Faso et travaillant sur un thème de recherche portant sur les priorités nationales.

2.2.2. Validité des œuvres

Les œuvres présentées à la candidature au Prix d'Excellence de la recherche scientifique ne doivent pas dater de plus de cinq (05) ans à l'année de l'édition du prix.

Toute œuvre primée à une édition du prix d'excellence de la recherche scientifique ne peut être reconduite.

Le candidat est tenu de se conformer strictement au format type de présentation de dossier au Prix d'Excellence de la recherche scientifique fourni par la DGRSI. Le non-respect de ce critère est un motif d'irrecevabilité du dossier.

2.3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature contient les pièces suivantes :

- une demande timbrée (timbre fiscal) à 5 000 FCFA adressée au Ministre en charge de la recherche scientifique ;
- une photocopie légalisée d'un des documents d'identification suivants : carte d'identité nationale, passeport, carte consulaire, en cours de validité ;
- un certificat de résidence pour les non nationaux ;
- une fiche de candidature (à retirer auprès de la DGRSI) dûment remplie et signée par le candidat ;
- une lettre de motivation ;
- une lettre de soutien au Prix d'excellence de la recherche signée par le responsable de l'institution où ont été effectués les travaux scientifiques.
- une lettre de recommandation d'une personne ressource ;
- un résumé de 500 mots maximum de l'œuvre du candidat pour fins de diffusion publique;
- un curriculum vitae du candidat ;
- deux (02) photos d'identité récentes ;
- une liste des membres de l'équipe avec leurs signatures pour les candidatures par équipe ;
- une liste des publications pertinentes de l'équipe pour la candidature ;
- un formulaire d'approbation dûment signé par les autres co-auteurs autorisant la candidature individuelle ;
- les attestations de communication et/ou de participation aux rencontres scientifiques.

NB : *(i) Lorsqu'il s'agit d'une candidature par équipe, le dossier doit être porté par le chef d'équipe. (ii) Aucune communication ne peut être soumise deux fois même si elle résulte de conférences différentes. (iii) Aucune œuvre ne peut faire l'objet de plus d'une candidature.*

2.4. Dépôt du dossier

Les dossiers de candidature doivent être transmis à la Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sous format papier en cinq exemplaires et en version numérique sur deux clés USB dans les délais prescrits.

La réception des dossiers de candidature est assurée par le secrétariat du Prix. Elle donne lieu à la délivrance d'un accusé de réception. Cet accusé de réception ne présage de la recevabilité du dossier qui doit faire l'objet d'une vérification de conformité par le jury. Une notification sur la recevabilité des dossiers sera faite aux candidats par la DGRSI.

NB : (i) Aucun dossier ne sera réceptionné après la clôture des candidatures, (ii) Seuls les dossiers jugés recevables seront évalués.

3. DE LA SELECTION

3.1. La procédure

Cette étape consiste à décrire le processus et les critères d'évaluation.

3.1.1. Les critères d'éligibilité

Les critères à prendre en compte pour l'évaluation des candidatures sont les domaines scientifiques, la nouveauté, l'originalité et l'impact réel ou potentiel de l'œuvre.

Des critères généraux applicables à tous les domaines et des critères spécifiques applicables à chaque domaine sont définis.

3.1.2. Grilles d'évaluation par domaine³

3.1.2.1. *Sciences de la santé*

3.1.2.1.1. Dossiers équipes

N°	Désignation	Barème	Notation
1	Idée novatrice, Originalité	20	
2	Impact sur le développement social, ou économique, ou culturel	30	
3	Nombre d'articles dans des revues à comité de lecture		
3.1	1-5 articles	5	
3.2	6-10 articles	8	
3.4	>10 articles	15	
4	Nombre d'articles dans un livre		
4.1	1-2 articles	3	
4.2	>2 articles	5	
5	Nombre de livres publiés		
5.1	1-2 livres	3	
5.2	>2 livres	5	

³ Les grilles d'évaluation des domaines non encore primés seront jointes ultérieurement.

6	Nombre d'articles dans des revues de vulgarisation		
6.1	1-5 articles	1	
6.2	> 5 articles	2	
7	Nombre de communications à des conférences scientifiques internationales		
7.1	1-10 communications orales	4	
7.2	>10 communications orales	8	
8	Nombre de communications à des conférences scientifiques nationales		
8.1	1-10 communications orales	2	
8.2	> 10 communications orales	5	
9	Nombre d'œuvres en cours de protection		
9.1	1-2 œuvres	2	
9.2	>2 œuvres	5	
10	Nombre de brevets		
10.1	1-2 œuvres	2	
10.2	>2 œuvres	5	

3.1.2.1.2. Dossiers individuels

N°	Désignation	Barème	Notation
1	Idée novatrice, Originalité	20	
2	Impact sur le développement social, ou économique, ou culturel	30	
3	Nombre d'articles dans des revues à comité de lecture		
3.1	1-2 articles	5	
3.2	3-4 articles	8	
3.3	>4 articles	15	
4	Nombre d'articles dans un livre		
4.1	1-2 articles	3	
4.2	>2 articles	5	
5	Nombre de livres publiés		
5.1	1-2 livres	3	
5.2	>2 livres	5	
6	Nombre d'articles dans des revues de vulgarisation		
6.1	1-2 articles	1	
6.2	>2 articles	2	
7	Nombre de communications à des conférences scientifiques internationales		
7.1	1-3 communications orales	4	
7.2	>3 communications orales	8	
8	Nombre de communications à des conférences scientifiques nationales		
8.1	1-3 communications orales	2	
8.2	> communications orales 3	5	
9	Nombre d'œuvres en cours de protection		

9.1	1-2 œuvres	2	
9.2	>2 œuvres	5	
10	Nombre de brevets		
10.1	1-2 œuvres	2	
10.2	>2 œuvres	5	

3.1.2.2. SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

3.1.2.2.1. Dossiers équipes

N°	Désignation	Barème	Notation
1	Idée novatrice, Originalité	20	
2	Impact sur le développement social, ou économique, ou culturel	30	
3	Nombre d'articles dans des revues à comité de lecture		
3.1	1-3 articles	2	
3.2	4- 10 articles	4	
3.3	> 10 articles	10	
4	Nombre d'articles dans un livre		
4.1	1-4 articles	5	
4.2	> 4 articles	10	
5	Nombre de livres publiés		
5.1	1-2 livres	5	
5.2	>2 livres	10	
6	Nombre d'articles dans des revues de vulgarisation		
6.1	1-2 articles	2	
6.2	>2 articles	5	
7	Nombre de communications à des conférences scientifiques internationales		
7.1	1-5 communications orales	4	
7.2	>5 communications orales	10	
8	Nombre de communications à des conférences scientifiques nationales		
8.1	1-3 communications orales	2	
8.2	> 3 communications orales	5	

3.1.2.2.2. Dossiers individuels

N°	Désignation	Barème	Notation
1	Idée novatrice, Originalité	20	
2	Impact sur le développement social, ou économique, ou culturel	30	
3	Nombre d'articles dans des revues à comité de lecture		
3.1	1-6 articles	2	
3.2	7-20 articles	4	
3.3	> 20 articles	10	
4	Nombre d'articles dans un livre		
4.1	1-10 articles	5	
4.2	> 10 articles	10	
5	Nombre de livres publiés		
5.1	1-4 livres	5	
5.2	>4 livres	10	
6	Nombre d'articles dans des revues de vulgarisation		
6.1	1-5 articles	2	
6.2	>5 articles	5	
7	Nombre de communications à des conférences scientifiques internationales		
7.1	1-10 communications orales	4	
7.2	>10 communications orales	10	
8	Nombre de communications à des conférences scientifiques nationales		
8.1	1-6 communications orales	2	
8.2	> 6 communications orales	5	

3.1.2.3. SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

3.1.2.3.1. Dossiers équipes

N°	Désignation	Barème	Notation
1	Idée novatrice, Originalité	20	
2	Impact sur le développement social, ou économique, ou culturel	30	
3	Nombre d'articles dans des revues à comité de lecture		
3.1	1-3 articles	2	
3.2	4- 10 articles	4	
3.3	> 10 articles	10	
4	Nombre d'articles dans un livre		
4.1	1-4 articles	5	
4.2	> 4 articles	10	
5	Nombre de livres publiés		
5.1	1-2 livres	5	
5.2	>2 livres	10	
6	Nombre d'articles dans des revues de vulgarisation		
6.1	1-2 articles	2	
6.2	>2 articles	5	
7	Nombre de communications à des conférences scientifiques internationales		
7.1	1-5 communications orales	4	
7.2	>5 communications orales	10	
8	Nombre de communications à des conférences scientifiques nationales		
8.1	1-3 communications orales	2	
8.2	> 3 communications orales	5	

3.1.2.3.2. Dossiers individuels

N°	Désignation	Barème	Notation
1	Idée novatrice, Originalité	20	
2	Impact sur le développement social, ou économique, ou culturel	30	
3	Nombre d'articles dans des revues à comité de lecture		
3.1	1-6 articles	2	
3.2	7-20 articles	4	
3.3	> 20 articles	10	
4	Nombre d'articles dans un livre		
4.1	1-10 articles	5	
4.2	> 10 articles	10	
5	Nombre de livres publiés		
5.1	1-4 livres	5	
5.2	>4 livres	10	
6	Nombre d'articles dans des revues de vulgarisation		
6.1	1-5 articles	2	
6.2	>5 articles	5	
7	Nombre de communications à des conférences scientifiques internationales		
7.1	1-10 communications orales	4	
7.2	>10 communications orales	10	
8	Nombre de communications à des conférences scientifiques nationales		
8.1	1-6 communications orales	2	
8.2	> 6 communications orales	5	

3.1.2.4. SCIENCES AGRICOLES ET ENVIRONNEMENTALES

3.1.2.4.1. Dossiers équipes

N°	Désignation	Barème	Notation
1	Idée novatrice, Originalité	20	
2	Impact sur le développement social, ou économique, ou culturel, et environnemental	30	

3	Nombre d'articles dans des revues à comité de lecture		
3.1	1-5 articles	5	
3.2	6-10 articles	8	
3.3	>10 articles	10	
4	Nombre d'articles dans un livre		
4.1	1-2 articles	3	
4.2	>2 articles	5	
5	Nombre de livres publiés		
5.1	1-2 livres	3	
5.2	>2 livres	5	
6	Nombre d'articles dans des revues de vulgarisation		
6.1	1-5 articles	2	
6.2	> 5 articles	5	
7	Nombre de communications à des conférences scientifiques internationales		
7.1	1-10 communications orales	3	
7.2	>10 communications orales	6	
8	Nombre de communications à des conférences scientifiques nationales		
8.1	1-10 communications orales	2	
8.2	> 10 communications orales	4	
9	Nombre d'œuvres en cours de protection		
9.1	1-2 œuvres	2	
9.2	>2 œuvres	5	
10	Nombre de brevets ou de certificats d'obtentions végétales		
10.1	1-2 œuvres	5	
10.2	>2 œuvres	10	

3.1.2.4.2. Dossiers individuels

N°	Désignation	Barème	Notation
1	Idée novatrice, Originalité	20	
2	Impact sur le développement social, ou économique, ou culturel, et environnemental	30	
3	Nombre d'articles dans des revues à comité de lecture		
3.1	1-2 articles	5	
3.2	3-4 articles	8	
3.3	>4 articles	10	
4	Nombre d'articles dans un livre		
4.1	1-2 articles	3	
4.2	>2 articles	5	
5	Nombre de livres publiés		
5.1	1-2 livres	3	
5.2	>2 livres	5	

6	Nombre d'articles dans des revues de vulgarisation		
6.1	1-2 articles	2	
6.2	>2 articles	5	
7	Nombre de communications à des conférences scientifiques internationales		
7.1	1-3 communications orales	3	
7.2	>3 communications orales	6	
8	Nombre de communications à des conférences scientifiques nationales		
8.1	1-3 communications orales	2	
8.2	> communications orales 3	4	
9	Nombre d'œuvres en cours de protection		
9.1	1-2 œuvres	2	
9.2	>2 œuvres	5	
10	Nombre de brevets ou de certificats d'obtentions végétales		
10.1	1-2 œuvres	5	
10.2	>2 œuvres	10	

3.1.3. Les domaines scientifiques des travaux

Les travaux, objets de la candidature, doivent porter sur les domaines définis dans l'Appel à candidature.

3.1.4. Nouveauté, originalité, impact

Ces critères impliquent qu'il doit s'agir du résultat de recherches scientifiques. De simples travaux de compilation, quelle que soit leur utilité, ne répondent pas à ces critères, à moins qu'ils ne puissent faire preuve d'une méthodologie originale. En de pareils cas, l'auteur ou les auteurs décrivent leurs propres recherches. Les caractéristiques essentielles d'une œuvre digne du Prix d'Excellence de la recherche scientifique sont les suivantes :

- i. présenter une idée novatrice et/ou originale,
- ii. montrer que l'œuvre a un impact potentiel ou réel sur le développement culturel et socioéconomique du Burkina Faso.

3.2. L'évaluation

Les dossiers de candidature sont notés sur 100. La note minimale pour prétendre au Prix d'Excellence de la recherche scientifique est de 70/100 et pour les Prix spéciaux 65/100.

Le jury évalue et délibère sur les candidatures et procède au classement par domaine et par ordre de mérite⁴. Il communique la liste des lauréats au Prix d'Excellence de la recherche scientifique au Président du Comité d'organisation.

Les délibérations du jury restent strictement confidentielles jusqu'à la proclamation des résultats lors de la Nuit de l'Excellence.

⁴ Le jury peut faire recours à toute expertise jugée utile.

La décision du jury est irrévocable.

4. DE LA PROCLAMATION DES RESULTATS ET DE LA REMISE DU PRIX

La proclamation des résultats par le Jury se fait lors d'une cérémonie officielle au cours de laquelle les prix sont décernés aux lauréats.

Conclusion

Ce manuel de procédure est élaboré pour servir de guide à l'organisation du Prix d'Excellence de la recherche scientifique dont le but est de contribuer à la promotion de la recherche scientifique, à l'émergence d'une culture scientifique et partant, au développement social, économique et culturel du Burkina Faso. Toutefois, il peut être révisé pour s'adapter au contexte.

Annexes : fiches de candidatures

Annexe 1 : fiche de candidature Prix d'Excellence



BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice



a

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION**

Prix d'Excellence de la recherche scientifique

Fiche de candidature Prix d'excellence

Le Gouvernement burkinabè a institué le Prix d'Excellence de la recherche scientifique pour stimuler et récompenser les acteurs de la communauté scientifique nationale qui se seront distingués dans la production de résultats scientifiques dont les retombées économiques et sociales réelles ou potentielles sont importantes pour le Burkina Faso. Les résultats que vous auriez à présenter dans la présente fiche ne peuvent concerner que ceux des cinq dernières années. C'est-à-dire à partir de 2015, et ce conformément au manuel de procédure et à l'appel à candidature du Prix d'Excellence de la recherche scientifique « édition 2020 ».

1- CARACTÉRISTIQUE DU POSTULANT

Cochez la case correspondante.

Candidature	A cocher
individuelle	
équipe	

2- DOMAINES DE RECHERCHE PRIX D'EXCELLENCE

Cochez la case du domaine approprié.

Domaines	A cocher
Sciences et Technologies	
Sciences Juridiques, Politiques, et de l'Administration	
Science Économiques et de Gestion	
Lettres, Langues, Arts et Communication	

3- TITRE DE L'OEUVRE

--

4- INFORMATIONS PERSONNELLES SUR LE CANDIDAT/RESPONSABLE DE L'EQUIPE

A remplir avec vos données personnelles officielles.

Nom de Famille :	
Nom de jeune fille :	
Prénom (s) :	
Date et lieu de naissance :	
Nationalité :	
Profession :	
Zone de résidence :	

Adresse postale :	
Téléphone fixe (professionnel) :	
Tél. Mobile :	
E-mail:	

5- REFERENCES ACADEMIQUES ET PROFESSIONNELLES

<i>Référence académique</i>	<i>Période</i>	<i>Institution</i>	<i>Discipline principale</i>	<i>Diplôme</i>
<i>Expérience professionnelle</i>	<i>Période</i>	<i>Institution</i>	<i>Poste occupé</i>	
<i>Autres informations jugées pertinentes (200 mots au maximum)</i>				

NB : Veuillez joindre les copies certifiées de vos diplômes obtenus.

6- TRAVAUX ACADEMIQUES ET PUBLICATIONS

Cette section regroupe 70% des points totaux

A- Contribution scientifique totale

	Nombre total d'articles dans les revues scientifiques à comité de lecture	Nombre total d'articles dans les revues indexées	Nombre total de conférences scientifiques	Nombre de livres auxquels vous avez contribué	Nombre de livres traduits ou écrits	Nombre de publication dans les revues vulgarisation	Nombre d'œuvres en cours de protection	Nombre de brevets ou de certificats d'obtentions végétales
<u>International</u>								
<u>Régional</u>								
<u>National</u>								

*Joindre une copie des pages contenant des informations utiles à l'identification des auteurs et de la revue.

B- Informations sur les articles scientifiques en commençant par le plus récent

Auteur	Titre	Nom de la revue scientifique, impact factor	Références	Année

*Joindre des copies reliées de vos publications scientifiques les plus pertinentes pour la candidature.

C- Informations sur les articles de vulgarisation en commençant par le plus récent

<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom de la revue de vulgarisation ou structure de validation</i>	<i>Références</i>	<i>Année</i>

**Joindre des copies reliées de vos publications de vulgarisation les plus pertinentes pour la candidature*

D- Information sur les communications orales et/ou posters, en commençant par le/la plus récent(e)

<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom de la conférence</i>	<i>Année</i>	<i>Type de communication</i>	<i>Lieu</i>
<i>Niveau international</i>					
<i>Niveau régional</i>					
<i>Niveau national</i>					

**Joindre des copies reliées de vos communications les plus pertinentes pour la candidature*

Production de livres en commençant par le plus récent

<i>Auteur</i>	<i>Titre du livre</i>	<i>Chapitres concernés**</i>	<i>Éditeur</i>	<i>Date et lieu de l'édition</i>

**Joindre une copie des livres et/ou chapitre.*

***Si vous n'êtes pas auteur de tout le livre.*

A- Prix obtenus par le candidat

N°	Intitulé du prix	Montant	Organisme/Institutions /Pays	Année

1- IMPACT REEL OU POTENTIEL DE L'ŒUVRE DU CANDIDAT SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU BURKINA FASO

Décrivez l'impact que les résultats de votre recherche ont ou pourraient avoir sur le développement socio-économique et culturel du Burkina Faso (500 mots au maximum)

**Joindre toute pièce jugée pertinente*

6- INDEX H

Bien vouloir fournir l'index H dans au moins une des catégories suivantes.

Web-of-science	
Base de données Scopus	
Google Scholar	
Etc.	

7- REFERES

Indiquez les références de trois personnes ressources que nous pouvons contacter

	Noms et prénoms	Structure d'appartenance	Pays	N° de téléphone	E-mail
1					
2					
3					

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation/Ouagadougou/ Burkina Faso

Je déclare, sur l'honneur, que les informations fournies ci-dessus sont conformes.

Date et signature

Annexe 2 : fiche de candidature Prix spécial femme



BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION**

Prix d'Excellence de la recherche scientifique

Fiche de candidature Prix spécial femme

Le Gouvernement burkinabè a institué le Prix d'Excellence de la recherche scientifique pour stimuler et récompenser les acteurs de la communauté scientifique nationale qui se seront distingués dans la production de résultats scientifiques dont les retombées économiques et sociales réelles ou potentielles sont importantes pour le Burkina Faso. Les résultats que vous auriez à présenter dans la présente fiche ne peuvent concerner que ceux des cinq dernières années. C'est-à-dire à partir de 2015, et ce conformément au manuel de procédure et à l'appel à candidature du Prix d'Excellence de la recherche scientifique « édition 2020 ».

1- DOMAINES DE RECHERCHE PRIX D'EXCELLENCE

Cochez la case du domaine approprié.

Domaines	A cocher
Sciences et Technologies	
Sciences Juridiques, Politiques, et de l'Administration	
Science Économiques et de Gestion ;	
Lettres, Langues, Arts et Communication	

2- TITRE DE L'OEUVRE

--

3- INFORMATIONS PERSONNELLES SUR LE CANDIDAT/RESPONSABLE DE L'EQUIPE

A remplir avec vos données personnelles officielles.

Nom de Famille :	
Nom de jeune fille :	
Prénom (s) :	
Date et lieu de naissance :	
Nationalité :	
Profession :	
Zone de résidence :	
Adresse postale :	
Téléphone fixe (professionnel) :	
Tél. Mobile :	
E-mail:	

4- REFERENCES ACADEMIQUES ET PROFESSIONNELLES

<i>Référence académique</i>	<i>Période</i>	<i>Institution</i>	<i>Discipline principale</i>	<i>Diplôme</i>
<i>Expérience professionnelle</i>	<i>Période</i>	<i>Institution</i>	<i>Poste occupé</i>	
<i>Autres informations jugées pertinentes (200 mots au maximum)</i>				

NB : Veuillez joindre les copies certifiées de vos diplômes obtenus.

G- Informations sur les articles de vulgarisation en commençant par le plus récent

<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom de la revue de vulgarisation ou structure de validation</i>	<i>Références</i>	<i>Année</i>

**Joindre des copies reliées de vos publications de vulgarisation les plus pertinentes pour la candidature*

H- Information sur les communications orales et/ou posters, en commençant par le/la plus récent(e)

<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom de la conférence</i>	<i>Année</i>	<i>Type de communication</i>	<i>Lieu</i>
<i>Niveau international</i>					
<i>Niveau régional</i>					

<i>Niveau national</i>					

**Joindre des copies reliées de vos communications les plus pertinentes pour la candidature*

Production de livres en commençant par le plus récent

<i>Auteur</i>	<i>Titre du livre</i>	<i>Chapitres concernés**</i>	<i>Éditeur</i>	<i>Date et lieu de l'édition</i>

**Joindre une copie des livres et/ou chapitre.*

***Si vous n'êtes pas auteur de tout le livre.*

A- Prix obtenus par le candidat

N°	Intitulé du prix	Montant	Organisme/Institutions /Pays	Année

1- IMPACT REEL OU POTENTIEL DE L'ŒUVRE DU CANDIDAT SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU BURKINA FASO

Décrivez l'impact que les résultats de votre recherche ont ou pourraient avoir sur le développement socio-économique et culturel du Burkina Faso (500 mots au maximum)

**Joindre toute pièce jugée pertinente*

8- INDEX H

Bien vouloir fournir l'index H dans au moins une des catégories suivantes.

Web-of-science	
Base de données Scopus	
Google Scholar	
Etc.	

9- REFERES

Indiquez les références de trois personnes ressources que nous pouvons contacter

	Noms et prénoms	Structure d'appartenance	Pays	N° de téléphone	E-mail
1					
2					
3					

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation/Ouagadougou/ Burkina Faso

Je déclare, sur l'honneur, que les informations fournies ci-dessus sont conformes.

Date et signature

Annexe 3 : fiche de candidature Prix spécial jeune



BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION**

Prix d'Excellence de la recherche scientifique

Fiche de candidature Prix spécial jeune

Le Gouvernement burkinabè a institué le Prix d'Excellence de la recherche scientifique pour stimuler et récompenser les acteurs de la communauté scientifique nationale qui se seront distingués dans la production de résultats scientifiques dont les retombées économiques et sociales réelles ou potentielles sont importantes pour le Burkina Faso. Les résultats que vous auriez à présenter dans la présente fiche ne peuvent concerner que ceux des cinq dernières années. C'est-à-dire à partir de 2015, et ce conformément au manuel de procédure et à l'appel à candidature du Prix d'Excellence de la recherche scientifique « édition 2020 ».

6- DOMAINES DE RECHERCHE PRIX D'EXCELLENCE

Cochez la case du domaine approprié.

Domaines	A cocher
Sciences et Technologies	
Sciences Juridiques, Politiques, et de l'Administration	
Science Économiques et de Gestion	
Lettres, Langues, Arts et Communication	

7- TITRE DE L'OEUVRE

--

8- INFORMATIONS PERSONNELLES SUR LE CANDIDAT/RESPONSABLE DE L'EQUIPE

A remplir avec vos données personnelles officielles.

Nom de Famille :	
Nom de jeune fille :	
Prénom (s) :	
Date et lieu de naissance :	
Nationalité :	
Profession :	
Zone de résidence :	
Adresse postale :	
Téléphone fixe (professionnel) :	
Tél. Mobile :	
E-mail:	

9- REFERENCES ACADEMIQUES ET PROFESSIONNELLES

<i>Référence académique</i>	<i>Période</i>	<i>Institution</i>	<i>Discipline principale</i>	<i>Diplôme</i>
<i>Expérience professionnelle</i>	<i>Période</i>	<i>Institution</i>	<i>Poste occupé</i>	
<i>Autres informations jugées pertinentes (200 mots au maximum)</i>				

NB : Veuillez joindre les copies certifiées de vos diplômes obtenus.

K- Informations sur les articles de vulgarisation en commençant par le plus récent

<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom de la revue de vulgarisation ou structure de validation</i>	<i>Références</i>	<i>Année</i>

**Joindre des copies reliées de vos publications de vulgarisation les plus pertinentes pour la candidature*

L- Information sur les communications orales et/ou posters, en commençant par le/la plus récent(e)

<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom de la conférence</i>	<i>Année</i>	<i>Type de communication</i>	<i>Lieu</i>
<i>Niveau international</i>					
<i>Niveau régional</i>					

<i>Niveau national</i>					

**Joindre des copies reliées de vos communications les plus pertinentes pour la candidature*

Production de livres en commençant par le plus récent

<i>Auteur</i>	<i>Titre du livre</i>	<i>Chapitres concernés**</i>	<i>Éditeur</i>	<i>Date et lieu de l'édition</i>

**Joindre une copie des livres et/ou chapitre.*

***Si vous n'êtes pas auteur de tout le livre.*

B- Prix obtenus par le candidat

N°	Intitulé du prix	Montant	Organisme/Institutions /Pays	Année

2- IMPACT REEL OU POTENTIEL DE L'ŒUVRE DU CANDIDAT SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU BURKINA FASO

Décrivez l'impact que les résultats de votre recherche ont ou pourraient avoir sur le développement socio-économique et culturel du Burkina Faso (500 mots au maximum)

**Joindre toute pièce jugée pertinente*

10- INDEX H

Bien vouloir fournir l'index H dans au moins une des catégories suivantes.

Web-of-science	
Base de données Scopus	
Google Scholar	
Etc.	

11- REFERES

Indiquez les références de trois personnes ressources que nous pouvons contacter

	Noms et prénoms	Structure d'appartenance	Pays	N° de téléphone	E-mail
1					
2					
3					

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation/Ouagadougou/ Burkina Faso.

Je déclare, sur l'honneur, que les informations fournies ci-dessus sont conformes.

Date et signature